





Recyclage S.S.I.A.P. 3

Mis à jour le 9 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Etre titulaire de la qualification SSIAP 3

Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans

Justifier d'une activité de chef de service de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

24 heures

Validation

Attestation du recyclage Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

En cas de défaillance notoire le stagiaire devra suivre le stage de remise à niveau tel que défini par l'arrêté du 02/02/2055 modifié

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Appréciation sur les actions du

Objectifs professionnels

Actualiser les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.

Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

Contenu

RÉGLEMENTATION

- Evolution des textes réglementaires
- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Dispositions générales, particulières et spéciales
- Rappel des textes sur les moyens secours
- Rôle du chef de service aux examens SSIAP

NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

- Responsable civile et pénale
- Délégation de pouvoir, délégation de signature
- Délit de mise en danger de la vie d'autrui

FONCTION MAINTENANCE

- Contrats de maintenance des installations
- Aspects juridiques
- Contrats avec obligation de moyens
- Contrats avec obligation de résultat
- · Contrats prédictif, préventif, correctif, curatif
- Normalisation
- · Analyse critique et retour d'expériences

ETUDES DE CAS

- Analyse d'un projet de construction
- Rappel de la méthode
- Réalisation d'une notice technique

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Obligations réglementaires (loi du 11/01/2005)
- · Commissions d'accessibilité
- Autorisation de travaux
- · Visite, réception par la commission

ANALYSE DES RISQUES

- Risques de déclenchement d'incendie
- Suivi des travaux
- Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- Document unique, plan de prévention
- Travaux par points chauds

MOYENS DE SECOURS







Recyclage S.S.I.A.P. 3

candidat pendant les séquences pratiques

Test d'évaluation de fin de formation (QCM)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session -Au delà les candidatures seront reportées sur la session suivante

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

• Code NSF: 344

- Evolution des textes réglementaires
- · Moyens d'extinction, moyens d'alerte
- Dispositions pour l'intervention des secours
- Exploitation du S.S.I.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques Applications pratiques – Etudes de cas Documentation

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

Délais et modalités d'accès

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.

Tarif individuel net de toutes taxes de 20 à 30 €/heure.

Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction.

Référent handicap

Accompagnement spécifique du projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037 51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET: 19510035900023